

Quelles sont les précautions à prendre ?

(si vous n'êtes pas immunisée)

Si votre métier vous oblige à être en contact avec de jeunes enfants, vous pourrez généralement bénéficier d'une mesure d'écartement.

Renseignez vous auprès de votre employeur ou à la médecine du travail.

Toutefois, si vous êtes amenée à être quand même en contact avec un enfant:

- ▶ lavez-vous les mains chaque fois que vous l'avez changé. Si vous avez une plaie à la main, mettez des gants ou un pansement étanche au moment de changer le bébé.
- ▶ mettez des gants en caoutchouc pour faire sa lessive ou pour vider son pot,

- ▶ lavez-vous soigneusement les mains après l'avoir aidé à aller aux toilettes,
- ▶ ne goûter jamais le biberon d'un bébé, ne mettez pas sa tétine en bouche,
- ▶ ne mangez pas avec les couverts de l'enfant ni dans son assiette,
- ▶ lavez-vous les mains après avoir mouché un enfant ou essuyé sa salive.

Conception
O.N.E.

Illustration
Nathalie Polfliet

Editeur responsable
Laurent Monniez
Chaussée de Charleroi, 95
1060 Bruxelles

Site internet
www.one.be

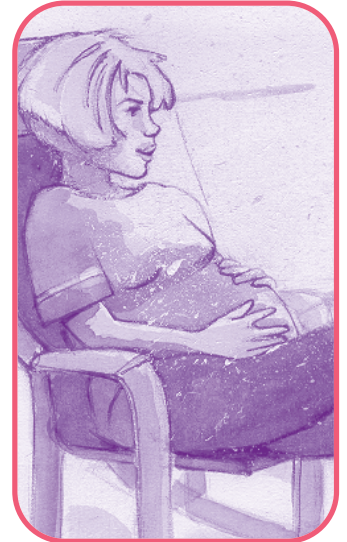
N° D/2007/74.80/20

Avec le soutien de la Communauté française
Wallonie-Bruxelles et de la Loterie nationale



ONE

LE CYTOMEGALOVIRUS



**Qu'est-ce que
le cytomégalovirus?**



**Comment savoir
si vous êtes
immunisée ?**



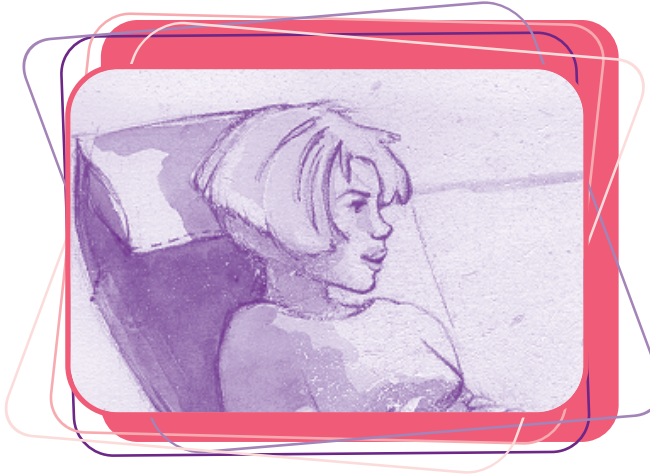
**Quelles sont
les précautions
à prendre ?**

Qu'est-ce que le cytomégalovirus ?

Le cytomégalovirus est un virus qui provoque une maladie généralement bénigne mais qui peut, si elle est contractée pendant la grossesse, atteindre le fœtus (retard mental, atteinte auditive).

Elle se transmet essentiellement par les urines, la salive et toutes les sécrétions (larmes) des jeunes enfants.

Comment savoir si vous êtes immunisée ?



Si vous avez fait la maladie précédemment, vous êtes en principe protégée contre toute nouvelle infection. Pour le savoir, une prise de sang sera nécessaire afin de doser votre taux d'anticorps.

En cas de grossesse, si votre taux d'anticorps est insuffisant, des précautions seront à prendre (voir verso).

De plus, une prise de sang sera régulièrement pratiquée afin de dépister une contamination éventuelle par le cytomégalovirus.

Au cas où la maladie serait contractée pendant la grossesse, vous serez dirigée vers une équipe spécialisée qui vérifiera si votre enfant est atteint par le cytomégalovirus.

